

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62-416-1931 Divers.

n° 62-416-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 juillet 1931

Numéro JO

n° 416 du 31/07/1931

Date du numéro

31 juillet 1931

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Guellé Ali, gardien-consigne, (est licencié de son n emploi, pour inaptitude professionnelle, pour compter du 1er août 1931. Le nommé Ali Dabalé est nommé gardien-consigne, en remplacement du nomme Guellé Ali. Il aura droit, en cette qualité, à une solde mensuelle de 200 francs, pour compter du 1er août 1931.